



# PROJET ASSOCIATIF



# PRÉAMBULE

Ce projet associatif a été adopté lors de l'assemblée générale d'ÎLE Y A le 01/10/2021.

Il est le fruit d'une dynamique de co-construction auprès des adhérents, des bénévoles et des salariés, des partenaires publics et privés.

Ce projet de référence détermine notre identité. Il dit ce que nous sommes, ce que nous voulons faire ensemble et comment nous devons le faire.

Il fait le lien entre toutes les parties de l'association ÎLE Y A. Il se dirige vers toutes les personnes qui veulent mieux la connaître, la soutenir ou adhérer. Il a comme finalité de servir comme cadre de référence pour la création de nos stratégies.



# CE QUE NOUS SOMMES



Avec une identité associative affirmée, ÎLE Y A porte un projet d'intérêt général : celui d'une société inclusive et solidaire, avec et aussi pour les personnes en situation de marginalisation. Celle-ci est héritée de la genèse de l'association.

ÎLE Y A est une association de médiation socio-culturelle créée officiellement le 14 Août, par deux jeunes femmes chômeuses avec des revenus faibles, Aloha SELLIN et Francisca AMORIM.

Celle-ci s'inscrit dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle se définit à travers des caractéristiques essentielles :

- une finalité d'utilité sociale s'inscrivant dans un projet économique ;
- une mise en œuvre du projet fondée sur une gestion éthique et une gouvernance démocratique ;
- une dynamique de développement s'appuyant sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.

# ELLE FONDE SES PROJETS SUR TROIS PRINCIPES FORTS :

## 1. Un projet associatif inscrit dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire

L'ESS représente, à nos yeux, la voie préférable pour le développement durable des sociétés contemporaines : une alternative durable dans un cadre de respect par, non seulement nos concitoyens, mais également pour l'environnement ; une alternative où le profit collectif est indissociable des profits individuels.

## 2. Un objet tourné sur la création d'espaces de prise de parole

L'association ÎLE Y A se bat pour une société guadeloupéenne inclusive qui primera pour la mise en valeur de la participation de tous ses membres : les aînés, les jeunes, les femmes, les migrants, ... Notre but est de créer des plateformes et des espaces de droit d'expression à travers la médiation socio-culturelle.

### 3. La médiation socio-culturelle au centre de nos pratiques

Le cœur du projet est la médiation socio-culturelle. A l'aune de ce prisme, chaque projet de l'association fleurit et prend de l'espace. Elle relève à nos yeux, d'une dynamique de mise en relation basée sur la communication et le partage entre acteurs, qu'ils soient les bénéficiaires, les organisations privées ou bien publiques.

Dans le cadre de ce projet associatif, nos priorités sont régulièrement évaluées au sein de stratégies cohérentes, et inspirée par les innovations et les expériences locales les plus efficaces.





ÎLE Y A



**CE QUE NOUS  
VOULONS FAIRE  
ENSEMBLE**

L'époque que nous vivons est marquée par des crises et des enjeux complexes, ne cessant de s'interpénétrer et ayant des conséquences majeures en Guadeloupe :

- la crise climatique avec des évènements et catastrophes successifs, qui impactent la biodiversité et augmentent la vulnérabilité de notre archipel ;
- des crises économiques accentuant la précarité et les inégalités sociales et intensifiant les fossés éducatifs, culturels et territoriaux ;

- la fracture numérique ;
- la crise sanitaire.

La conséquence de ces crises sur la société guadeloupéenne, et plus particulièrement pointoise, précaire et plus vulnérable, de ces crises qui amènent chaque année à l'augmentation des violences sociales, physiques, verbales et psychologiques, pousse les membres de l'association ÎLE Y A à trouver des solutions.

# LA SAUVEGARDE ET TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE DES AINÉS

Les membres de l'association luttent pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pointois, plus particulièrement la mémoire des aînés, et pour le partage de cet héritage, par la transmission de la mémoire collective.

L'importance de la sauvegarde pour l'association se visualise concrètement à travers le travail de récolte de témoignages d'aînés, la retransmission sous la forme d'une visite et la création d'une plateforme donnant accès aux enregistrements.

# VALORISATION DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET DES AINÉS

Le lien intergénérationnel étant un moyen de développement du lien social, l'association a pour objectif de faciliter le contact, le lien et la transmission de multiples bagages entre des personnes ayant des âges différents.

Au jour d'aujourd'hui ceci se réalise via les visites, mais aussi à travers des ateliers avec des jeunes collégiens, afin de favoriser le renouvellement des futures générations.

# LA CONSOLIDATION DE LA COHÉSION ET INCLUSION SOCIALES

Nous cherchons à promouvoir la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Pointe-à-Pitre, en valorisant les héritages culturels des communautés qu'y habitent et en accompagnant les habitants dans leurs projets personnels et professionnels.

Pour ce faire, nous prônons la démocratisation de l'accès des usagers aux dispositifs par le prix - la gratuité ou par la pratique déjà habituelle du prix libre, où chaque personne décide de sa contribution.

La promotion de la cohésion sociale se matérialise aussi via le tiers-lieu ÎLE Y A KAZ, un espace permettant l'égalité des chances en renforçant l'esprit d'initiative et l'autonomie des habitants des quartiers défavorisés.

Il permet grâce aux liens sociaux des individus réunis en son sein, de mener des services ou des activités destinées à des groupes marginalisés.

L'association, à travers ce processus, se saisit d'enjeux de société pour y faire face.

De cette manière, elle réalise un réel travail de démocratisation sur les processus de désaffiliation auxquels est confrontée la société.

# FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous croyons en la capacité de la Guadeloupe à devenir un territoire exemplaire en ce qui concerne notre capacité à préparer un avenir durable.

Dans ce sens nous considérons qu'il est indispensable que chaque acteur ou bénéficiaire de l'association s'imprègne des mesures individuelles et collectives à entreprendre afin d'achever cet objectif.



Un élément qui permet de penser le développement durable avec les habitants est la traduction des enjeux, particulièrement des ODD, dans des besoins des habitants, par exemple, via la création d'atelier « fabriquer des produits ménagers bio soi-même parce-que c'est moins cher ».

La vulgarisation du discours écologiste est notre principale stratégie pour sensibiliser la population à adopter des gestes écocitoyens.



ÎLE Y A



COMMENT  
NOUS  
AGISSONS

# MISE EN RESEAU

Notre capacité à développer nos actions dépend intrinsèquement de la confiance des parties prenantes au projet associatif : adhérents, bénévoles volontaires, publics accompagnés, donateurs, partenaires privés et publics. Pour cela, nous pensons à travers la collaboration et la création de réseau.

Afin de garantir que ÎLE Y A ait un impact au niveau territorial et que d'autres acteurs puissent bénéficier des résultats produits au sein du tiers-lieu, nous sommes en pleine création d'un réseau d'acteurs de l'ESS.

Les principes du réseau sont la mutualisation des ressources et des connaissances des membres (personnes morales), la reproduction des bonnes pratiques au sein du territoire de la Guadeloupe, et les premiers pas d'une réflexion autour d'objectifs communs pour la Guadeloupe : faire ensemble pour plus d'impact.

Le tiers-lieu ÎLE Y A KAZ est en lui-même un des premiers résultats de la collaboration du réseau. Différents partenaires ont participé à la définition des objectifs et des actions et ils sont indispensables à sa mise en place. Les membres du réseau peuvent également utiliser les locaux d' ÎLE Y A KAZ pour la réalisation d'activités.

# RÔLE DE TIERS DE CONFIANCE

Dans une société où la défiance règne entre les individus et vis-à-vis des institutions et de la réalité elle-même, ÎLE Y A s'ancre dans un rôle de tiers de confiance pour contribuer à l'apaisement, à l'accroissement du lien social et pour pouvoir accéder aux publics et aux situations les plus marginales.

# GOVERNANCE PARTICIPATIVE

L'association ÎLE Y A voit la gouvernance participative comme un moyen de construire le faire ensemble, dans le but de promouvoir des nouvelles formes d'organisation et d'action collective, donnant aux différentes parties prenantes une plus grande capacité à s'exprimer et à agir.

Au sein du bureau et lors des assemblées générales, le processus démocratique a été mis en place et chaque voix compte. Nous favorisons l'intégration de nouveaux membres en reconnaissant ses compétences spécifiques et la valeur que chaque élément ajoute à notre projet.

Afin d'encadrer ce processus participatif et de s'assurer de sa bonne réalisation, des directives ont été prises :

- des réunions régulières des instances ;
- le renouvellement régulier des instances dirigeantes ;
- une assemblée générale accessible avec voix délibérative à tous les membres tels que définis dans les statuts ou à leurs représentants de structures locales ;
- l'élection des membres de l'instance dirigeante par l'assemblée générale ;

- pour les documents sur lesquels seront amenés à se prononcer les membres, d'en disposer suffisamment à l'avance par tout moyen (courrier, Internet, consultation sur place, etc.) précisé dans le règlement intérieur ou les statuts ;
- la précision des modalités de déroulement des différents votes dans les statuts ou le règlement intérieur.



# LA PROXIMITÉ

ILE Y A se développe à travers une dynamique territoriale structurante, soit en mettant en place des solutions en réponse à des besoins et des fragilités détectés, soit en étant acteur sur un territoire spécifique en tant qu'opérateurs mandatés par les pouvoirs publics.

En premier lieu, l'association capte les « signaux faibles » et peut de ce fait concevoir des solutions pour répondre aux besoins. En second lieu, en étant des acteurs de terrain, elle mobilise ses membres et elle expérimente avec brio les solutions conçues.

Le maillage s'exerce donc au plus près des réalités au travers de solutions en adéquation aux spécificités territoriales.

# L'INNOVATION

L'innovation Associative est une chance pour la Guadeloupe à un moment de transformation profond de notre modèle de société.

Après que les besoins ont été détecté, ÎLE Y A cherche à mettre en places des solutions innovantes pour y répondre. Les solutions imaginées sont expérimentées sur le terrain. Au fur et à mesure l'association affine et adapte la solution, en fonction des réalités rencontrées. La phase suivante est d'essaimer l'innovation le plus largement possible. L'innovation sociétale se confond alors avec le projet associatif.

L'innovation porte la conviction qu'un autre monde est possible, non par le fait de l'immobilisme et de l'unique contestation mais par celui de l'action directe à petite échelle.

